



INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES

DES MONDES RURAUX

3 RUE CHARLES-ROY, 58000, NEVERS
06 71 88 37 08
CONTACT@IHEMRU.FR
WWW.IHEMRU.FR

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

LA CERTIFICATION QUALITÉ A ÉTÉ
DÉLIVRÉE AU TITRE DE LA CATÉGORIE
D'ACTION SUIVANTE :

ACTION DE FORMATION

Sommaire

- 04** **Mot de la présidente**
- 05** **Mot du président du conseil scientifique**
- 06** **La formation aux enjeux de la ruralité**
- 09** **La promotion des travaux universitaires**
- 11** **Session nationale 2025-2026**
- 30** **Calendrier**
- 31** **Devenez auditeurs**

Mot de la présidente



**DOMINIQUE FAURE,
PRÉSIDENTE DE L'IHEMRU,
ANCIENNE MINISTRE CHARGÉE DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET
DE LA RURALITÉ**

Améliorer notre connaissance des campagnes, c'est d'abord prendre conscience de la chance que nous avons de disposer de ces espaces.

Aujourd'hui, les villes, leurs habitants, leurs industries, et plus largement tout le territoire national dépendent, dans une large mesure, de nos campagnes pour l'alimentation, les sols, l'énergie, l'eau, l'air qu'ils respirent et les matières premières.

Demain, au-delà de constituer des cadres de vie viables, ces caractéristiques représenteront toujours des atouts indispensables pour faire face aux grands défis qui s'annoncent : transition énergétique, souveraineté alimentaire, préservation de la biodiversité, crise climatique et gestion des ressources.

Il ne s'agit pas seulement de convictions, mais de faits régulièrement démontrés par la recherche scientifique à travers la production de données empiriques, qu'il devient nécessaire de porter à la connaissance des dirigeants ou futurs dirigeants des secteurs public et privé.

Il ne doit plus être pris de décision sans que la question de son impact sur les territoires ruraux ne soit posée.

Connaître nos ruralités, promouvoir et susciter des travaux sur le sujet, diffuser cette base de connaissances le plus largement possible auprès des décideurs, et s'en saisir pour nourrir des propositions concrètes demeureront donc nos objectifs, pour que vivent nos campagnes !

Mot du président du conseil scientifique



**PATRICE JOLY,
SÉNATEUR DE LA NIÈVRE, CO-FONDATEUR DU
PARLEMENT RURAL FRANÇAIS ET DE L'IHEMRU,
PRÉSIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Au commencement, la Commission européenne publia sa *Vision à long terme pour les zones rurales*, témoignant alors d'une prise en considération des problématiques rurales spécifiques ainsi que du potentiel de nos campagnes.

Rapidement, il s'avéra que son contenu apparaissait globalement insuffisant, compte tenu des enjeux auxquels nous faisons face et auxquels nous faisons toujours face aujourd'hui.

Toutefois, une proposition avait particulièrement retenu notre attention : la création d'un *Observatoire rural*, dont l'objectif était d'améliorer « la collecte et l'analyse des données sur ces zones afin de fournir des éléments utiles à l'élaboration des politiques publiques ».

C'est alors que nous avons lancé l'IHEMRu, convaincus de l'importance de cet enjeu, mais également pour répondre à un second enjeu tout aussi essentiel : défendre la juste représentativité et considération des habitants de ces espaces.

En France, nous avons longtemps été définis en creux des espaces métropolitains, esquissant un monde rural à la veille de sa disparition. Mais lorsque l'INSEE initia une réforme de son zonage, conforme aux prescriptions des géographes, les ruralités, définies en positif, représentaient alors non plus 5 % de la population, mais 33 % de celle-ci, couvrant 88 % du territoire français. Elles apparaissaient alors pour ce qu'elles étaient : une partie non négligeable du territoire dont les problématiques devaient être prises en compte.

Dans de nombreux domaines, des évolutions similaires doivent encore être déclenchées. Entouré d'un conseil scientifique rassemblant des chercheurs et des experts reconnus dans leurs domaines, l'Institut s'inscrit pleinement dans cette démarche et proposera un cycle de formation destiné à diffuser ces connaissances auprès de ses auditeurs.

La formation aux enjeux de la ruralité et au développement des territoires



IHEMRu : connaître le réel pour concevoir le possible

L'IHEMRu forme les cadres dirigeants, les élus, les influenceurs et les responsables de la société civile à une meilleure connaissance des territoires ruraux, en mettant en lumière leurs potentiels et les moyens de les valoriser.

Il agit comme un lieu de ressources, d'informations et de formations dédié au développement des ruralités, tout en portant des valeurs éthiques au bénéfice des habitants, quels que soient leurs territoires.



Une pédagogie originale et axée sur les grands enjeux contemporains

Les formations de l'IHEMRu permettent aux participants de :

- mieux appréhender et se saisir de la ruralité pour répondre aux enjeux sociétaux ;
- comprendre et anticiper les mutations que connaissent les territoires ruraux ;
- construire une vision objective et partagée de leur place dans les sociétés de demain ;
- aborder ces problématiques à l'échelle européenne.

L'originalité des programmes réside dans l'analyse des transformations contemporaines à travers le prisme de la ruralité. Ils explorent les dimensions sociale, économique, culturelle, politique et géopolitique de ces enjeux. Cette démarche s'appuie sur les apports de chercheurs et d'experts reconnus pour leur expertise regroupés au sein du conseil scientifique.

Autre spécificité : une méthode pédagogique innovante intégrant des pratiques d'intelligence collective. Ce parti pris enrichit les participants en leur offrant de nouvelles approches transposables à leurs métiers et les outille pour imaginer des solutions concrètes aux défis de demain.



Former pour comprendre et agir

Pendant leur parcours, les auditeurs explorent des sujets économiques et sociétaux contemporains tels que la transition numérique, le développement durable ou la gouvernance, à travers la ruralité. Ces formations permettent d'approfondir des thématiques essentielles pour envisager l'avenir des territoires, comme :

- l'autonomie alimentaire,
- la sécurité énergétique,
- la lutte contre le réchauffement climatique,
- la réindustrialisation,
- la protection de la biodiversité.

Les participants acquièrent ainsi une compréhension approfondie de ce que représentent les ruralités pour l'ensemble de la société et leur rôle dans les grandes transformations du XXI^e siècle.



Une offre évolutive et adaptée aux besoins de chacun

L'IHEMRu propose une offre de formation constamment ajustée aux attentes et aux besoins des auditeurs : État, collectivités, entreprises, particuliers, qui sont analysés et intégrés au programme de formation par les membres du conseil scientifique.

Ces programmes sont conçus pour fournir une lecture objective des enjeux contemporains et interroger certains des paradigmes réputés fondés de notre organisation sociale, tels que la concentration et la massification.



Modalités des formations et cadre pédagogique

L'Institut des hautes études des mondes ruraux organise une session nationale par an.

Cette session s'organise autour de neuf modules de deux à quatre jours, qui se tiennent dans les locaux de ses partenaires : Université de Clermont-Auvergne, Agence nationale de cohésion des territoires, Fermes de Figeac, à l'exception du déplacement dans un pays européen et d'un séjour à Bruxelles, au cœur des institutions de l'Union européenne.

Au-delà de leur apport intellectuel, les déplacements ont également

pour objectif de générer un climat et une cohésion de groupe au sein de la session en vue de renforcer le réseau constitué par l'ensemble des auditeurs dont ils pourront tirer profit tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel pendant la session et au-delà.

Chaque module est animé par un formateur universitaire ou chercheur, qui réunit d'autres intervenants et praticiens.

Chaque session nationale donne lieu à la remise d'un mémoire de dix à vingt pages portant sur une analyse systémique d'un territoire déterminé.

Pour ce faire, les auditeurs seront répartis en plusieurs groupes.

Ce mémoire participe du retour attendu de la session et sera l'occasion de contacts avec des personnalités autres que celles rencontrées lors des conférences et débats.

Chaque groupe s'engage à venir présenter ses travaux lors du dernier module de la session.

Promouvoir les travaux sur les ruralités

L'activité de l'Institut s'organise autour de trois axes majeurs :



Garantir la rigueur scientifique des travaux

C'est ainsi que sont créées deux instances : un conseil d'administration et un collège scientifique.

- Le conseil d'administration fixe les lignes directrices de l'activité de l'Institut chaque année.
- Le conseil scientifique garantit la rigueur des travaux et assure l'articulation entre les différents modules. Il est composé des chefs de file des modules de formation et des intervenants, experts comme universitaires.



Valoriser la recherche sur la ruralité

L'IHEMRu participe à la valorisation de la recherche scientifique afin :

- de promouvoir les travaux portant sur la ruralité ;
- d'identifier les recherches récentes les plus prometteuses et innovantes ;
- de diffuser des savoirs experts auprès des publics souhaitant approfondir leur compréhension des enjeux de société à travers le prisme de la ruralité.

Pour ce faire, l'Institut :



Remet des prix scientifiques chaque année



Favorise la publication d'ouvrages



Publie une revue d'expression des nouvelles générations de chercheurs



Organisation de colloques et tables rondes

L'IHEMRu participe à la promotion de la ruralité en proposant des conférences publiques de haut niveau portant sur l'actualité ou les questions clés du moment.

A cette occasion :



Il accueille des invités prestigieux, universitaires de renom, hauts fonctionnaires, responsables politiques ou associatifs, dirigeants du secteur privé ou entrepreneurs, grandes figures du débat public en France et en Europe pour intervenir sur les aspects nationaux et européens des questions abordées.



Il organise des débats visant à échanger autour d'un ouvrage apportant un regard renouvelé sur les sujets de cohésion territoriale, d'aménagement du territoire, de développement local mais aussi de l'apport de la ruralité dans les grands sujets de société aujourd'hui requestionnés (environnement, réindustrialisation, autonomie alimentaire, etc.). Ces débats permettent, en présence de son auteur, de présenter les principaux apports de son ouvrage et d'enrichir la réflexion sur les sujets de ruralités.

Session nationale 2025-2026



Module 1 : Après "l'exode rural", "l'exode urbain" ? Les territoires ruraux et leurs populations.

Par Gérard-François Dumont, professeur à la Sorbonne et président de la revue Population & Avenir.



Module 2 : Vivre en ruralité : qualité de vie, nouveaux choix.

Par Samuel Depraz, directeur de la recherche (HDR) à l'ESPI et associé à l'Université Lyon 3, et Marine Préault, doctorante en géographie, École normale supérieure de Lyon



Module 3 : Accessibilité et services dans les territoires ruraux

Par Laurent Rieutort, professeur des universités, directeur de l'Institut d'Auvergne du développement des territoires (IADT)



Module 4 : Déplacement à Bruxelles



Module 5 : Les politiques publiques territoriales, aménagement et habitabilités rurales

Par Romain Lajarge, professeur en aménagement et sciences territoriales, et Clémence Dupuis, architecte, doctorante et enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble.



Module 6 : Les représentations des ruralités

Par Jean-Yves Vif, journaliste, ancien directeur de l'École de journalisme de l'Université Clermont-Auvergne, et Émilie Zapalski, consultante, spécialiste des médias.



Module 7 : Les mutations économiques des territoires ruraux (en déplacement dans le Figeacois)

Par Didier Christin, docteur en sciences politiques, directeur de Sol & Civilisation, et Guillaume Dhérissard, ingénieur agronome, directeur des Fermes de Figeac



Module 8 : Déplacement dans un pays européen



Module 9 : Restitution des travaux de groupe

Par Olivier Bouba-Olga, économiste, professeur d'aménagement et chef de service études et prospectives à la région Nouvelle Aquitaine

Contenu des neuf modules de formation



Module 1. Après "l'exode rural", "l'exode urbain" ? Les territoires ruraux et leurs populations.

Objectifs

Prendre la juste mesure des mondes ruraux et de la place de leurs populations ; comprendre les dynamiques démographiques des mondes ruraux et le rôle des acteurs sur l'évolution de leur peuplement.

Ruralités : combien de divisions ? La dimension quantitative des mondes ruraux

Les mondes ruraux considérés « en creux » comme un solde :

- le zonage en unités urbaines : un zonage pérenne mais réducteur des ruralités ;
- le zonage en zone de peuplement industriel et urbain : un zonage abandonné car ne permettant plus de différencier les territoires ;
- le zonage en aires urbaines fondé sur des critères non justifiés ;
- le zonage en aires urbaines 2010 faisant litière de la ruralité, puis abandonné.

Les mondes ruraux enfin considérés en eux-mêmes :

- la grille communale de densité.

Le retour d'une analyse « en creux » :

- le zonage en aires d'attraction des villes, un clone du zonage en aires urbaines.

Conclusion : des mesures quantitatives discutables qui influencent des décisions politiques et masquent de très fortes diversités.

La représentation des mondes ruraux dans la géopolitique interne de la France

La représentation des ruralités au Parlement et dans la troisième assemblée, le Conseil économique, social et environnemental.

La représentation des ruralités dans les gouvernements.

La représentation des ruralités dans le fonctionnement du gouvernement (Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT), comité interministériel des ruralités, etc.).

La représentation des ruralités dans diverses instances nationales.

La représentation politique des ruralités dans les collectivités territoriales et son évolution compte tenu du développement de l'intercommunalité.

Les dynamiques démographiques des ruralités

Le soubassement historique : un « exode rural » ou une émigration rurale à l'intensité diversifiée ?

Les métropoles ont-elles absorbé les ruralités ?

Les ruralités en déclin ou en renouveau ?

Les effets de la pandémie Covid-19 sur le peuplement des ruralités : « exode urbain » ou émigration urbaine ?

Y a-t-il des effets « ruralité » ?

Faut-il véritablement considérer les territoires ruraux comme ayant des spécificités au sein des territoires français ?

Le fait d'avoir une nature rurale se traduit-il par des effets spécifiques ?

Le rôle des acteurs sur l'évolution du peuplement des territoires ruraux

Les initiatives déployées par un département rural : contenu, mise en œuvre, évaluation.

Les accompagnements mis en œuvre par une agence publique dans une vaste région de nature largement rurale.

Le diagnostic d'un territoire rural, la stratégie possible pour améliorer son futur et les moyens de mise en œuvre de cette stratégie.

Chef de file



Gérard-François Dumont

Professeur à la Sorbonne et président de la revue *Population & Avenir*.

Intervenants



Bertrand Cazal

Chargé de mission accueil de populations, tourisme au Commissariat Massif-Central de l'Agence nationale de cohésion des territoires

Stéphane Bénédit

Directeur de cabinet du Conseil départemental de la Nièvre et ancien directeur de l'Agence d'attractivité et de développement touristique de la Nièvre





Module 2. Vivre en ruralité : qualité de vie, nouveaux choix

Objectifs

Ce module vise à mieux comprendre les enjeux économiques, sociaux et sociétaux liés à un monde rural en mutation et en transition. Il questionnera les besoins de ces habitants par rapport à leur nouveau mode de vie et de travail.

Anthropologie de la ruralité : la ruralité une autre façon d'être au monde ?

De l'assignation à la liberté de vivre en milieu rural.

Imaginaire de la ruralité : campagne/nature, campagne/agriculture.

Tendances et aspirations ; ruralités : nouveaux modes de vie. Se mettre à l'abri, s'ouvrir des possibles.

Être femme en territoire rural.

Être jeune en milieu rural : la jeunesse et l'orientation scolaire et universitaire.

Bien vieillir en ruralité.

Ruralités : nouvelles conceptions du travail

Quels emplois dans les mondes ruraux ?

Une tertiairisation massive, mais pour quels emplois ?

Les résistances industrielles des mondes ruraux : explications et limites.

Le télétravail, une nouvelle donne pour la résilience des mondes ruraux ?

Pluriactivité, travail précaire, travail informel en milieu rural.

Urbanisation et logement dans les mondes ruraux

Quelle urbanisation en ruralité ?

Attractivité et reconquête des centres-bourgs ; l'enjeu central de la vacance des logements ; habitat décent et logement ancien ; évolution récente du

marché immobilier et assèchement des possibilités pour les résidents autochtones.

Ruralités, culture et patrimoine : quelles dynamiques sociales ?

Esthétique métropolitaine et esthétique rurale : paysage, urbanisme, architecture.

Cultures métropolitaines et cultures rurales.

Le tissu associatif et les dynamiques sociales événementielles et culturelles.

Formes culturelles nouvelles et innovantes (itinérance culturelle).

« Campagnes européennes de la culture » à l'instar des Capitales européennes de la Culture.

Gérer le patrimoine : moyens financiers et adaptation des normes aux patrimoines populaires.

Tourisme comme acteur du développement économique au secours du patrimoine et en soutien à la culture.

Chefs de file



Samuel Depraz

Directeur de la recherche (HDR) à l'ESPI, Laboratoire ESPI2R et associé à l'Université Lyon 3

Marine Préault

Doctorante en géographie, École normale supérieure de Lyon



Intervenants



Emmanuelle Coratti

Doctorante en géographie et déléguée générale du mouvement Back to Earth

Clémence Dupuis

Architecte, doctorante et enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble.



Pierre-Marie Georges

Docteur en géographie et responsable stratégie et pôle médias à l'Association des maires ruraux de France



Module 3. Accessibilité et services dans les territoires ruraux (en déplacement à Clermont-Ferrand)

Objectifs

Le module vise à saisir les enjeux d'accès aux services dans les ruralités et leurs perceptions par les acteurs locaux. Entre « déprise », sentiments d'abandon et innovations sociales et organisationnelles, comment peut-on aborder de façon renouvelée cette question à l'heure des transitions ?

Accès aux services

État des lieux et cartographie des services publics et au public : quels défis ? Quelles perceptions ? Quelles grilles de lecture à l'échelle nationale et locale ? Territoires ou réseaux ? Accessibilité ou proximité ? Quel bilan de « France Services » ?

Connaître son territoire et réaliser un « Schéma local d'accès aux services »

Service et économie résidentielle : créer de l'activité en apportant du service (Brink's, les Comptoirs de campagne, etc.).

Santé

L'aggravation des inégalités territoriales d'accès à la santé : vers une rupture d'équité territoriale ?

Espérance de vie et ruralité : pathologies, accès aux médecins, spécificités géographiques, etc.

Quelles adaptations pour répondre à l'urgence en s'adaptant à la réalité des territoires : contrats locaux de santé et organisation des parcours de soins ; potentiels de la télémédecine ; la place renouvelée des professionnels ; passer de l'incitation à la régulation et à l'innovation ?

Les enjeux du vieillissement dans les ruralités : des seniors actifs et en bonne santé ?

Mobilités en milieu rural

Enjeux et impact des mobilités dans les territoires ruraux face aux transitions écologiques et énergétiques et face aux nouveaux besoins : expérimentations actuelles et perspectives.

Quelles organisations locales entre voitures individuelles et offre collective : intermodalité, multimodalité et nouvelles relations villes / campagne.

La place du numérique et de ses usages ? Du « smart village » au « smart territoire » et à la prise en compte de l'illectronisme et de la dématérialisation.

Éducation, culture, recherche et innovation

Le rôle clé des services éducatifs et de formation dans les ruralités. Comment construire des « territoires apprenants » où les apprentissages tout au long de la vie sont au cœur du projet ? Quelle place pour la culture ? Quel accès à la recherche et à l'innovation dans les campagnes éloignées des métropoles ?

Chef de file



Laurent Rieutort

Professeur des universités, directeur de l'Institut d'Auvergne du développement des territoires (IADT), membre de l'Unité mixte de recherche (UMR) Territoires.

Intervenants



Jean-Yves Bechler

Directeur du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise.

Hélène Blasquie

Ingénieur d'études, doctorante UMR Territoires sur les séniors dans les ruralités.



Sébastien Côte

Fondateur de « Mon territoire numérique » et organisateur de *Ruralitic*, *le smart village*.

Frédéric Faucon

Maître de conférences en géographie et aménagement, élu local.



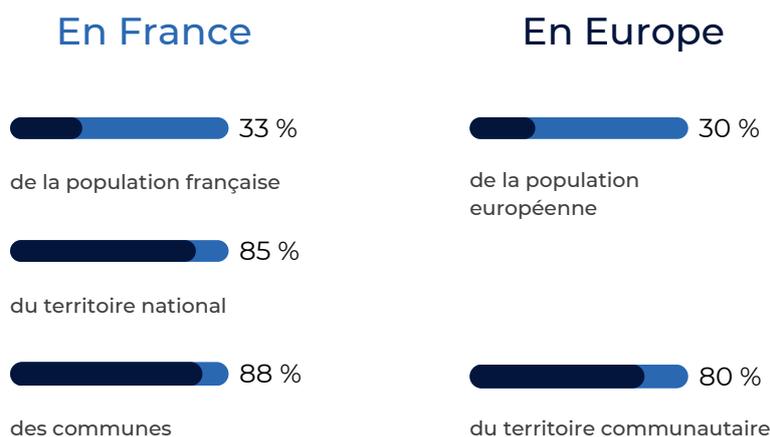
Corinne Rochette

Professeure des universités en science de gestion, titulaire de la chaire « Santé et territoires ».



Module 4. Déplacement à Bruxelles

Longtemps abordées en creux des espaces métropolitains, les dernières réformes des zonages entreprises par l'INSEE nous permettent désormais d'avoir une représentation plus juste de ce que sont les ruralités au niveau national et européen.



L'économie française comme européenne, les villes, les industries, ainsi que tous les citoyens dépendent dans une large mesure de nos campagnes pour l'alimentation, les sols, l'énergie, l'eau et les matières premières.

En vue d'appréhender cette réalité ainsi que la manière dont l'Europe appréhende la ruralité dans ses politiques, il s'agira de rencontrer les instances européennes (Commission européenne *via* la D.G. région, Comité des régions, députés européens, etc.).

Cette visite de deux jours sera complétée par des rencontres d'organisations qui gravitent autour d'institutions européennes pour nourrir et influencer les politiques portées par l'Europe.



Module 5. Les politiques publiques territoriales, aménagement et habitabilités rurales

Introduction

Penser les mondes ruraux dans la diversité territoriale ; les politiques publiques qui font (et défont) les territoires ruraux ; les diverses manières d'habiter, de vivre et de travailler dans les campagnes françaises. Débattre de ce qui les rend(raît) plus et mieux habitables. Analyser les dynamiques, tendances et tensions des politiques d'aménagement et de développement passées aboutissant au constat de crise multidimensionnelle des ruralités aujourd'hui.

Les ruralités, de l'échelle européenne à l'échelle locale (et vice-versa) :

- présentation des politiques européennes (avancées/critiques de la PAC, politiques environnementales et nouveaux enjeux planétaires pesant sur les ruralités européennes) ;
- rappel synthétique du paysage institutionnel français (décentralisation-déconcentration et ré-organisation de l'État), de la structure des finances publiques (perte de pouvoir fiscal et baisse de la DGF) et de leurs effets sur les ruralités ;
- comparaisons urbain/rural, politiques spécifiquement rurales (Agenda rural et France ruralités) et spécificités régions/départements (dans les SRADDET, les dispositifs de planification, le soutien au développement territorial et/ou aux investissements) ;
- le bloc local (EPCI et communes), projets de territoire, développement local (Pays, PETR, PNR, etc.) et ruralités en crise résultant de politiques publiques incomplètes ?

Analyse des réussites et des échecs des politiques d'aménagement :

- présenter l'approche par la gouvernance et les jeux d'acteurs de l'aménagement et ses évolutions ainsi que les grandes orientations thématiques en urbanisme, paysage et architecture ;
- construire collectivement un chronogramme des principales évolutions législatives et réglementaires au regard de quelques grandes mutations de la société française ;
- questionner les ruralités et échanger sur les raisons d'espérer.

Débat contradictoire sur les ruralités :

- du point de vue politique, avec la participation d'élus, de cadres de la fonction publique et de dirigeants de grandes entreprises ;

- sur le thème des ruralités en controverse ;
- pour aboutir à des formulations de quelques nouveaux besoins en matière de politiques publiques.

Nouveaux enjeux pour les ruralités :

- les projets, perspectives et promesses de nouvelles politiques d'habitabilité pour les ruralités demain avec de nouvelles territorialisations, gouvernances et modalités d'interventions ;
- les transitions socio-écologiques, les politiques alimentaires, la question énergie-climat, les enjeux biodiversité, aires protégées ou écoresponsabilité, les communs territoriaux ;
- l'exemple du ZAN (zéro artificialisation nette), de la sobriété foncière et ses multiples territorialisations ;
- la complexité vs la visibilité des politiques publiques (territoires zéro chômeur et innovations sociales) ;
- les perspectives anthropologiques de l'habitabilité, de l'esthétique de l'habiter et la reconquête de la beauté, par les ruralités en renouveau, par les forces en présence et par ses (nouveaux) acteurs ?

Réinventer les ruralités ?

- à partir des quatre séquences et de documentations (textes, podcasts, vidéos) fournies en début d'année ;
- en s'appuyant sur les expériences professionnelles des participants ;
- afin de produire une note de propositions sur les nouvelles ruralités souhaitées et d'autres politiques à envisager ?

Chefs de file



Clémence Dupuis

Architecte, doctorante et enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble.

Romain Lajarge

Professeur en aménagement et sciences territoriales, responsable de la chaire territorialisation



Intervenants



Olivier Bouba-Olga

Économiste, professeur d'aménagement et chef de service études et prospectives à la région Nouvelle Aquitaine

Achille Warnant

Géographe et politiste, doctorant, co-directeur de l'Observatoire de l'expérimentation et l'innovation locales de la Fondation Jean-Jaurès





Module 6. Les représentations des ruralités

Objectifs

Comment améliorer le regard sur les ruralités et leurs enjeux en demeurant objectif et rigoureux ? Comment valoriser leur potentiel et distribuer les messages essentiels et collectifs pour bénéficier d'une représentation dans les médias conforme à leur rayonnement et à leur potentiel ?

À partir de l'éclairage de journalistes de la presse généraliste et spécialisée (presse écrite, en ligne, TV, radio), de rédacteurs en chef, d'universitaires et d'enseignants en journalisme, d'experts en communication territoriale, l'objectif de ce module est triple :

- faire connaître de façon approfondie l'univers des médias et leur fonctionnement ;*
- proposer une méthodologie efficace pour valoriser les territoires et les différents acteurs y intervenant ;*
- distinguer la déontologie du journalisme de la communication, comprendre la notion d'information.*

Introduction aux médias

Paysage des médias et typologie (presse écrite, audiovisuelle, internet, réseaux sociaux, presse nationale, régionale, locale, etc.).

Economie et mode de fonctionnement.

Relations presse et attentes.

Le rural dans la presse.

Les effets de la crise

Caricatures et mises en avant du potentiel.

Exemples de traitement entre ombre et lumière.

Les effets de la crise sur les territoires ruraux.

Commenter, informer sur le potentiel des territoires sans nier leurs difficultés.

Comment promouvoir les territoires et l'action de leurs acteurs

Prendre en compte l'ensemble des acteurs.

Comment construire une histoire ou un sujet vendeurs ? Comment promouvoir et valoriser ?

Facteurs clés d'un bon message et marketing territorial.

Comment s'écrit et se décrit le grand récit des ruralités ?

Les journalistes lauréats du Prix médias et ruralités, venus des médias : *Le Monde*, *l'AFP*, *France 2*, *TF1*, *BFM*, *Médiapart*, *La Voix du Nord*, *Sud-Ouest*, *La Montagne* témoigneront de leur vision et de leur méthode.

Chefs de file



Jean-Yves Vif

Journaliste, ancien directeur de l'École de journalisme de l'Université Clermont-Auvergne.

Émilie Zapalski

Consultante, spécialiste des médias.



Intervenants



Sylvie Le Calvez

Directrice de publication du magazine *Village* et professeur associé à l'Université de Caen.

Vincent Grimault

Journaliste à *Alternatives économiques* et auteur de *La renaissance des campagnes*.



Amélie Lebreton

Présidente de CorioLink, spécialiste de la communication et des relations publiques.

Bernard Stephan

Journaliste, ex-éditorialiste des quotidiens du groupe Centre-France La Montagne.





Module 7. Accompagner les mutations économiques des territoires ruraux (en déplacement dans le Figeacois)

Problématiques et objectifs

Ce module se fera depuis le Figeacois terre rurale touristique, riche d'innovations industrielles au cœur de la « Mecanic Vallée » et de dynamiques agricoles tournées vers une meilleure gestion du vivant. Il sera tout particulièrement mis en exergue la capacité des mondes ruraux à inventer de nouveaux chemins de développement combinant compétitivité sur des marchés mondialisés et durabilité forte.

Positionnement de la formation

Il s'agit dans ce module d'aller à la rencontre de la région de Figeac dans le Lot marquée par la présence de nombreuses entreprises de l'aéronautique et de la mécanique et animé par des projets agricoles innovants. Mieux comprendre ces « dynamiques rurales et territoriales », mais aussi leurs fragilités ; s'interroger sur comment mieux les faciliter, les instituer, les renforcer... Telles seront les grandes lignes directrices de ce module.

Les mutations économiques des territoires ruraux que les crises récentes accélèrent – pandémie COVID19, guerre en Ukraine et tensions sur les marchés de l'énergie et des matières premières, changement climatique – et qui ramènent au premier plan les enjeux de souveraineté, seront tout particulièrement approfondies dans trois domaines : l'agriculture ; la production d'énergie renouvelable ; l'industrie et plus spécifiquement l'aéronautique, afin de s'appuyer sur les initiatives fortes engagées dans ces domaines dans ce territoire.

Les ruralités, un atout pour la reconquête de la souveraineté industrielle

La ruralité est historiquement industrielle. Son présent est industriel et elle a un potentiel industriel pour l'avenir.

« Territoires d'industrie » : une politique de soutien de l'industrie dans les territoires ruraux.

Les potentiels économiques des campagnes autour de l'économie verte. Les atouts des territoires ruraux : foncier, fiscalité, aides à l'installation.

Une agriculture au carrefour de nombreux enjeux de société.

Les enjeux de souveraineté agricole et alimentaire.

L'adaptation au changement climatique et la prise en compte des problématiques environnementales.

Le renouvellement des générations.

Energies renouvelables, un potentiel explosif

Méthaniseurs, parcs éoliens, agrivoltaïsme, bois-énergie... La transition énergétique et la reconquête d'une partie de la souveraineté énergétique française et européenne passent par le développement de ces énergies pour lesquelles les mondes ruraux sont en première ligne.

Pour autant, comment ne pas faire de concurrence à la production alimentaire ? Comment bien répartir la valeur ajoutée générée ? Comment ces projets peuvent-ils renforcer les projets de territoire et non accroître les fractures ?

Chefs de file



Didier Christin

Docteur en sciences politiques, directeur de Sol & Civilisation

Guillaume Dhérissard

Ingénieur agronome, directeur des Fermes de Figeac



Intervenants



Bastien Bezzon

Enseignant à la faculté d'économie de Bordeaux

Sylvain Panas

Ingénieur chimiste, qualité, environnement



Nicolas Ferras

Ingénieur agronome

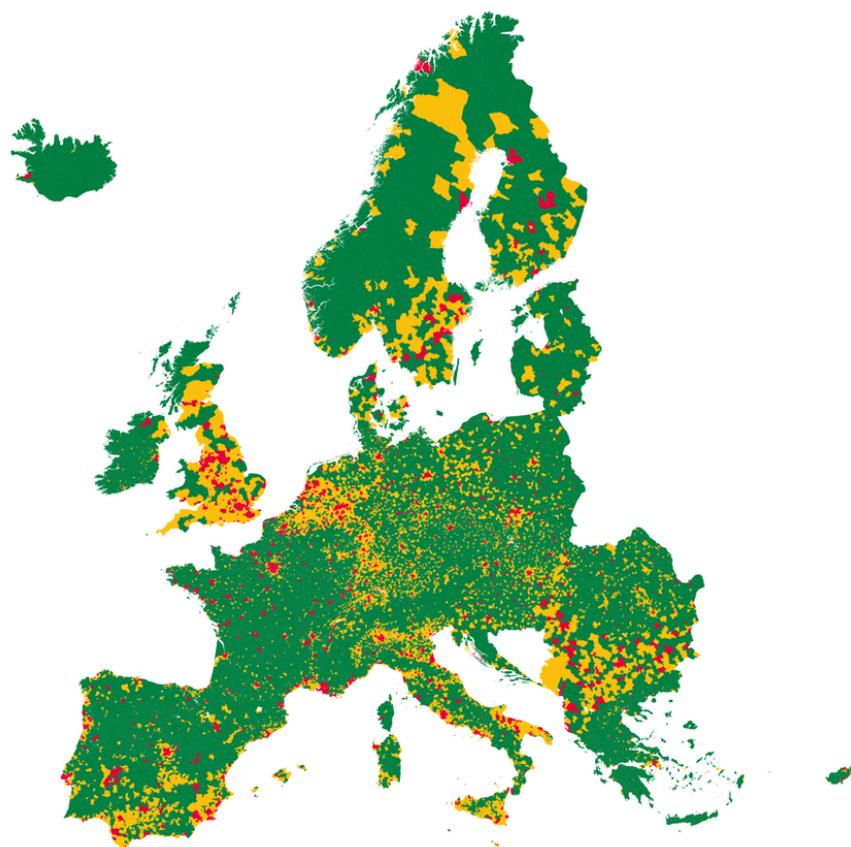


Module 8. Déplacement dans un pays européen

L'Union européenne est dans sa grande majorité rurale (voir carte ci-dessous). Il convient, dans le même temps, de prendre la mesure de la diversité des ruralités à cette échelle, des politiques menées par les pays visités et de prendre la mesure des difficultés de faire converger les approches permettant de définir des politiques européennes communes sur la ruralité.

Niveau de densité

- Urbain dense
- Urbain à densité intermédiaire
- Rural



Source : Eurostat, 2015



Module 9. Restitution des travaux de groupe

Comme précédemment évoqué, des groupes de travail de cinq auditeurs seront constitués en amont des premiers modules dans le but de rédiger un mémoire.

Ce mémoire, d'une vingtaine de pages maximum, portera sur un territoire retenu en amont et visera à documenter sa situation et à produire une analyse systémique, en identifiant les enjeux prioritaires, les problématiques qu'il rencontre et, éventuellement, les réponses à apporter en matière de d'action publique.

Ainsi, au fur et à mesure des modules de formation, les auditeurs enrichiront leur analyse à l'aune des thèmes étudiés.

De plus, ce mémoire, qui participe du retour attendu de la session, sera également l'occasion de nouer des contacts avec des personnalités du territoire analysé, autres que celles rencontrées lors des conférences et débats.

L'objet de ce module est de constituer un temps où les différents groupes pourront présenter leur mémoire respectif devant les chefs de file, les intervenants et les autres auditeurs.

Chefs de file



Olivier Bouba-Olga

Économiste, professeur d'aménagement et chef de service études et prospectives à la région Nouvelle Aquitaine

Calendrier

Lancement

Soirée de lancement en présence de la Ministre chargée des ruralités, des chefs de file et du grand témoin



Septembre 2025

Module 1

Après "l'exode rural", "l'exode urbain" ?
Les territoires ruraux et leurs populations

16 et 17 octobre 2025

Module 2

Vivre en ruralité : qualité de vie, nouveaux choix



20 et 21 novembre 2025

Module 3

Accessibilité et services dans les territoires ruraux



11 et 12 décembre 2025

Module 4

Déplacement à Bruxelles



Janvier 2026

Module 5

Les politiques publiques territoriales, aménagement et habitabilités rurales



5 et 6 février 2026

Module 6

Les représentations des ruralités



12 et 13 mars 2026

Module 7

Les mutations économiques des territoires ruraux (en déplacement dans le Figeacois)



9 et 10 avril 2026

Module 8

Déplacement en Europe



Mai 2026

Module 9

Restitution des travaux de groupe



4 et 5 juin 2026

Devenez auditeurs



Public visé

L'IHEMRu s'adresse à toute personne souhaitant disposer d'une compréhension et d'une connaissance étendue des territoires ruraux alliant les avantages des apports théoriques, des rencontres sur le terrain et des travaux en petits groupes.

La composition plurielle de chaque promotion est la garantie d'un débat de qualité, ainsi elle s'adresse tout particulièrement :

- aux cadres du secteur privé ;
- aux responsables politiques, aux élus et à leurs collaborateurs ;
- aux journalistes,
- aux chercheurs et professeurs ;
- aux cadres d'associations ou de syndicats ;
- aux hauts fonctionnaires des trois fonctions publiques ;
- aux juristes et avocats.

La formation est adaptée aux professionnels en activité ayant au moins 5 ans d'expérience.



Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Toutes les modalités et solutions d'aménagement seront évoquées avant le début de la formation lors d'un entretien avec le référent handicap de l'Institut.



Inscription

Aucun prérequis n'est exigé, en dehors des conditions suivantes :

- s'inscrire *via* le formulaire disponible le site de l'Institut ou *via* voie postale avant le 15 juin 2025 ;
- fournir un dossier de candidature complet.

Contenu du dossier de candidature :

- une fiche de candidature comprenant une présentation du candidat, l'engagement d'assiduité et l'engagement de prise en charge et de règlement des frais d'inscription ;
- une lettre de motivation, dans laquelle seront notamment précisées les attentes du candidat vis-à-vis de la formation ;
- un curriculum vitae ;
- une photo d'identité (en format numérique ou format papier 3,5 cm x 4,5 cm)
- une copie des deux premières pages de votre passeport ou de votre carte d'identité recto-verso.

Critères de sélection

Une fois le dossier complet transmis, il fait l'objet d'une étude par un jury d'admissibilité, qui porte une attention :

- aux motivations exprimées ;
- au parcours professionnel et au poste occupé ;
- à la richesse de l'expérience personnelle ;
- aux perspectives de carrière.

Processus d'admission

Après l'étude du dossier, vous recevez ensuite une lettre et un courriel vous informant de la suite donnée à votre demande.

Si vous en avez fait la demande et que votre candidature est retenue, vous recevrez une convention de formation à compléter et à retourner signée à l'IHEMRu.

Une fois votre candidature retenue, celle-ci sera effective à réception du règlement de votre formation par chèque ou virement.

Condition tarifaire

La formation est éligible au titre du plan de la formation professionnelle continue de chaque entreprise (l'IHEMRu est un organisme de formation déclaré). À ce titre les droits d'inscription peuvent être pris en charge :

- dans le cadre de parcours de professionnalisation (management de la diversité, médiateur, responsable relations publiques, etc. ;
- dans le plan de formation de l'entreprise.

Les droits d'inscriptions sont établis pour accueillir une grande diversité d'auditeurs. Ils sont fixés, selon le statut de l'auditeur ou la qualité de son employeur. Ils sont établis comme suit pour la première session nationale :

- élus locaux : 6 000 euros ;
- entités de moins de dix salariés, professions libérales : 6 000 euros ;
- entités de dix à cent salariés : 9 000 euros ;
- institutions et administrations publiques : 9 000 euros ;
- parlementaires : 9 000 euros
- entités de plus de cent salariés : 12 000 euros.

Les prix sont des prix nets (exonération de T.V.A., art. 262 ter-I du code général des impôts).

Les droits d'inscription devront être acquittés à la réception de la facture. Toute session débutée est due dans son intégralité.

Le prix de la formation comprend les frais de stage, les documents pédagogiques et les rafraîchissements. Il comprend également – sauf précisions – les frais liés aux déplacements en France et en Europe.

NB : Sur demande de l'employeur ou du candidat, une convention de formation professionnelle pourra être établie.

Les organismes travaillant sur bons de commande devront l'adresser à l'Institut dès communication de la liste des auditeurs.

En cas d'appel à un organisme extérieur (O.P.C.O.) pour le financement, le contrat de prestation de formation devra être adressé à l'IHEMRU dès l'accord conclu.

Modalité d'évaluation

L'ensemble des auditeurs devront réaliser les travaux suivant :

- rédaction d'un mémoire de dix à vingt pages en groupe portant sur un territoire déterminé nourri par les différents modules de formation ;
- des études de cas en fin de chaque module ;
- une présentation oral en milieu de session sur l'état d'avancement du mémoire et en fin de session pour une présentation générale.

Nos membres fondateurs :



— #BACKTOEARTH —



Avec le soutien de nos partenaires :



Institut des hautes études des mondes ruraux

